



GEMKA®

- ▶ 100% CONFORT
- ▶ ZÉRO POLLUTION
- ▶ ZÉRO ENTRETIEN
- ▶ ZÉRO CONSOMMABLE
- ▶ 100% SÉCURITÉ



Prix de l'Innovation



Prix du Président de la République

UNE ÉCO-CONCEPTION

Pour être en accord avec son usage écologique, la conception du **Gemka®** est issue des principes du développement durable :

- ▶ **Développement Assisté par Ordinateur**
(simulations 3D, modélisations numériques, limitant ainsi les prototypes et déchets liés à la conception)
- ▶ **Composants électroniques aux normes RoHS**
(sans cadmium, mercure, plomb...)
- ▶ **Composants plastiques recyclés**
- ▶ **Durée de vie supérieure à 15 ans**
- ▶ **Réparabilité sans limitation**



GEMKA® L'INNOVATION ANTI-TARTRE

CARACTÉRISTIQUES

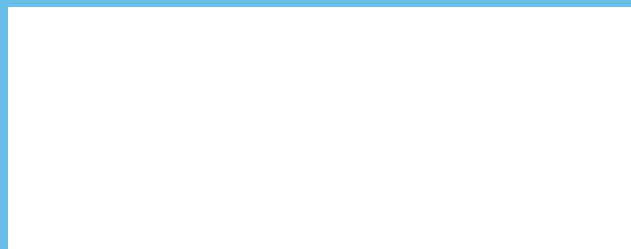
Dimensions H x L x P	95 x 274 x 178 (mm)
Raccordement électrique	230V/50hz
Consommation moyenne	12 Wh
Poids	1,25 kg

Le Gemka® doit être posé sur une partie de tuyauterie ne contenant pas de métal. De façon à avoir une efficacité optimale, il est conseillé de l'installer sur une manchette en PE DN32 SDR11.



WWW.GEMKA.FR

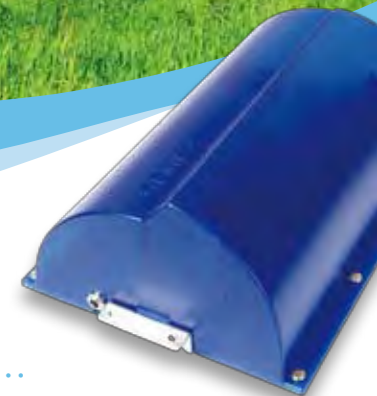
Votre revendeur



Gemka® est une marque déposée de la société R Cube Projet®.
R Cube Projet® relève le défi pour la terre.
Ce document est imprimé sur papier recyclé, avec des encres non polluantes.



L'INNOVATION ANTI-TARTRE



**Et votre confort
devient durable...**



Prix de l'Innovation



Prix du Président de la République

www.gemka.fr

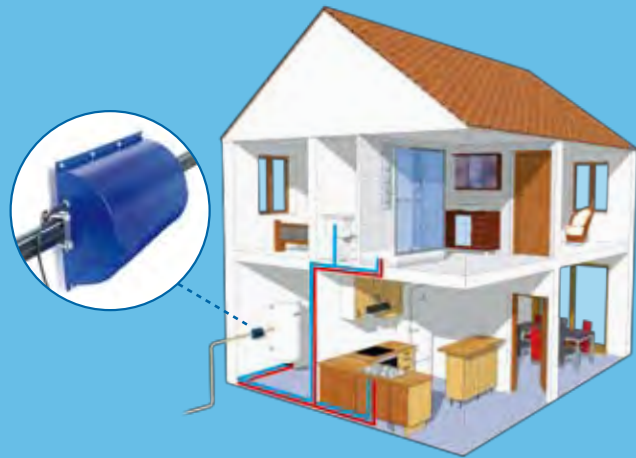
Ne pas jeter sur la voie publique - © copyright 2010 R Cube Projet® - R Cube Projet® S.A.S. au capital de 150000 € - RCS CANNES 480 229 392 - APE 2790Z - N° INTRACOMMUNAUTAIRE FR 53480229392

GEMKA®

LA TECHNOLOGIE GEMKA®

PRÉVIENT L'INCRUSTATION
▶ L'ENTARTRAGE EST ÉVITÉ

INDUIT UN PHÉNOMÈNE
D'ÉROSION NATURELLE DU CALCAIRE
▶ L'INSTALLATION EST DÉTARTRÉE



LE TARTRE MAÎTRISÉ

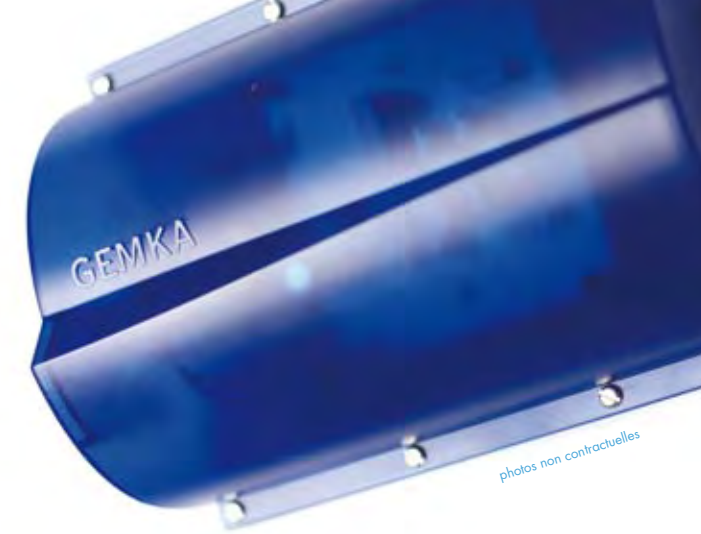
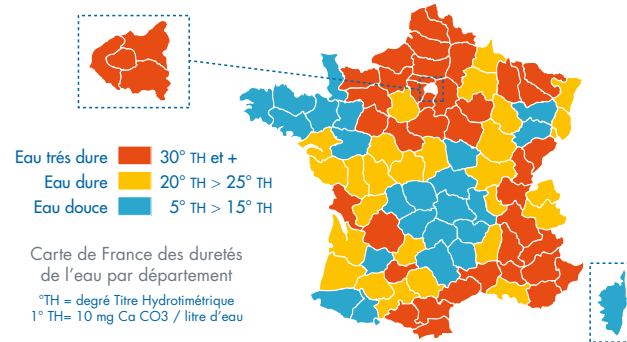
Gemka® est un appareil développé par la société R Cube Projet®. Sans consommable ni entretien, il permet de traiter l'ensemble de votre réseau, de façon préventive et curative. Conçu de manière écologique (plastique recyclé, maîtrise des dépenses énergétiques...), il est issu d'un Brevet International et repose sur une technologie innovante de **catalyse par induction tournante**. Ses fréquences variables s'adaptent automatiquement à la dureté de l'eau à traiter. Ce procédé force la cristallisation du calcaire sous forme de poudre microscopique en suspension dans l'eau. Dès qu'il s'est déposé, ce calcaire s'enlève facilement de vos sanitaires et surfaces. **Grâce à Gemka®, vous maîtrisez enfin vos problèmes de calcaire.**

LE TARTRE

QU'EST CE QUE LE TARTRE ?

Les composants du calcaire (dont le calcium par exemple) sont naturellement présents en solution dans l'eau. L'agitation moléculaire provoquée par la circulation ou l'élévation en température de l'eau dure va provoquer la précipitation hétérogène du calcaire, appelé Tartre, dans la tuyauterie, sur les résistances des appareils électro-ménagers.

Le tartre est le "Cholestérol" de vos tuyaux.



photos non contractuelles

UNE TECHNOLOGIE
R-CUBE
PROJET
www.rcubeprojet.fr

Brevet International
NO 9806491



LES BIENFAITS DE GEMKA®

Cette technologie anti-tartre, vous apporte de nombreux bienfaits pour votre santé et votre quotidien améliorant votre qualité de vie :

- ▶ **La qualité de l'eau est préservée**
- ▶ **L'eau garde les bienfaits de ses minéraux** (prévention de maladies cardio-vasculaires, hépatiques, rénales...)
- ▶ **L'entretien de vos sanitaires et surfaces est facilité**
- ▶ **Vos appareils électro-ménagers et votre chauffe-eau sont préservés**
- ▶ **Plus besoin d'utiliser des produits anti-tartre** (économies financières, protection de la nature, gain de temps...)

LE TARTRE, UN FLÉAU FINANCIER

- ▶ Dans tout corps de chauffe, la consommation d'énergie augmente de 10% par mm de calcaire incrusté
- ▶ Vos canalisations se bouchent
- ▶ Vos robinets et chasse d'eau fuient
- ▶ Utilisation de nombreux et coûteux produits anti-calcaire polluants (assouplissants, détartrants, sels régénérants...)
- ▶ Usure anormale et prématurée de vos électro-ménagers et chauffe-eau...

Pour une famille, cela peut représenter jusqu'à 400 €/an.